

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Juin 2020

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !



Sommaire

Conférence du 1er mai par Simon Pouliot et Véronique Salmon	P. 2, 3
Info-Loi par Renée Dubeau	P. 4
Une action directe auprès du ministre Boulet par le Collectif pour un Québec sans pauvreté	P. 5
Pourquoi pendant ces moments difficiles on a toujours des préjugés par Robert Roussel	P. 6
Anniversaire des membres par Véronique Salmon	P. 7
Merci à Étienne, Kasandra et Maxime par Véronique Salmon	P. 8
Merci Ginette par Véronique Salmon	P. 9
Panel : le revenu de base « qu'ossé ça donne » par Simon Pouliot	P. 10
COVID-19 : les personnes assistées sociales abandonnées à leur sort par le gouvernement par le FCPASQ et le CPQSP	P. 11, 12
Nouvelle de la militance par Véronique Salmon	P. 13
Calendrier	P. 14



ADDS-QM
301, Carillon
Québec (Québec)
G1K 5B3

525-4983



www.addsqm.org

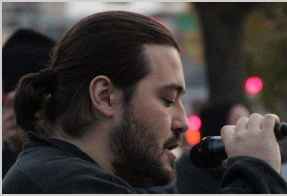


info@addsqm.org



8h30
à
17h

Lundi au vendredi

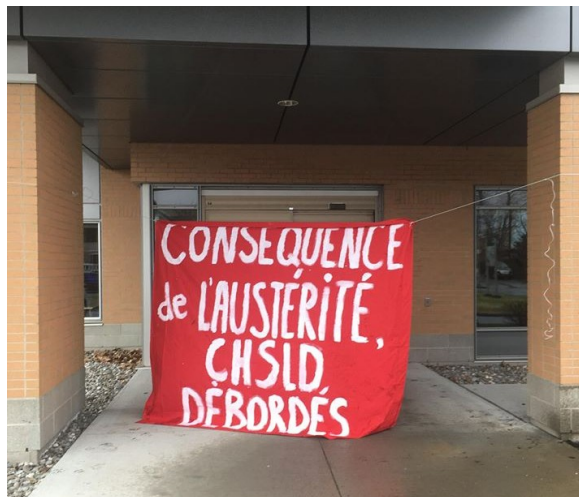


CONFÉRENCE DU 1^{ER} MAI Par Simon Pouliot et Véronique Salmon



Actuellement, le Québec fait un déconfinement graduel des différents commerces, services et lieux publics. Par contre le 1er mai, la population du Québec était en confinement obligatoire depuis plusieurs semaines. Le REPAC 03-12 a tout de même organisé un événement virtuel dans le cadre de la journée du 1er mai : une conférence publique en direct. Les revendications de cette journée étaient les suivantes :

- Pas de retour en arrière sur nos conditions de travail. Nous voulons une véritable reconnaissance des professions axées sur les services et les soins et que cela se reflète, entre autres, sur les salaires.
- Pas de retour en arrière sur nos conditions de vie. Nous voulons un réinvestissement important dans notre filet social : services publics, les programmes sociaux et les organismes communautaires.
- Pas de retour en arrière sur nos conditions d'existence. Nous voulons des mesures majeures de réduction des gaz à effet de serre et de protection de l'environnement.



Simon Pouliot, militant salarié à l'ADDS avait accepté l'invitation du REPAC pour être un des panélistes à cette conférence publique. Il a présenté la réalité des personnes assistées sociales pendant le confinement. Voici son exposé :

« Manquer de tout, de nourriture, de vêtements, de transport, de logement c'est une situation dans laquelle personne voudrait se trouver. S'ajoute la panique constante qui accompagne la question quotidienne : " Comment j'vais faire pour arriver? ". C'est pourtant la situation dans laquelle se trouve les personnes assistées sociales depuis des années. Ça fait longtemps qu'on le crie. Mais les gouvernements se succèdent « pis » coupent dans la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles. Selon le gouvernement actuel : l'insuffisance de revenu devrait stimuler le retour au travail, faudrait surtout pas que l'aide sociale deviennent attractive, sinon, personne voudrait travailler.

Ça, c'était la situation avant que la crise sanitaire nous frappe, environ 300 000 personnes qui sont constamment en crise de quelque chose. Ces gens se trouvent malgré tous des stratégies pour être capable de vivre. Certain.e.s ramassent des cannettes, d'autres ont des p'tites jobines à temps très partiel.

Les quelques dollars que ces personnes réussissaient à aller chercher faisaient toute la différence. Des dollars vitaux qui servent à assurer la subsistance. Le confinement oblige les personnes à renoncer à ces sous et la stabilité précaire qu'elles étaient capables de maintenir prend une débarque. "Une chance qu'il y a les banques alimentaires" dira-t-on. Justement, les banques alimentaires ne sont plus ce qu'elles sont en temps normale. Plusieurs ont fermé leurs portes, d'autres ont radicalement réduit leurs services. Je ne leur en tiens pas rigueur elles font ce qu'elles peuvent dans la situation. Par contre, on comprend que c'est très préoccupant pour les personnes qui dépendent de leurs services pour être capable de finir le mois avec quelque chose dans le frigo.

En gros, la crise sanitaire a un double effet pour les personnes assistées sociales. Premièrement, elle vulnérabilise leur situation déjà précaire en neutralisant les stratégies de survies qu'elles ont. D'autre part, ces personnes doivent se mettre davantage en danger que d'autres personnes puisqu'elles demeurent obligées de se mettre dans des situations à risque. Les personnes en situation de pauvreté doivent faire la course aux spéciaux dans plusieurs épiceries pour pouvoir arriver à remplir leur garde-manger. Quand ceci ne suffit pas, elles doivent se rendre dans le peu de services alimentaires qui demeurent ouverts. Ces déplacements se font souvent en transport en commun. Ne pas pouvoir faire des réserves dû aux faibles montants de leur prestation force les personnes à se déplacer davantage à plusieurs endroits différents. Des comportements qui sont fortement déconseillés par la direction de la santé publique, particulièrement pour des personnes qui ont une santé fragile, comme c'est souvent le cas des personnes qui subissent la pauvreté.

La solution est simple. Au *Front commun des personnes assistées sociales du Québec*, on revendique d'élargir la catégorie qui donne la plus haute prestation à tous les bénéficiaires d'aide de dernier recours. La solidarité sociale 66/72, soit ceux et celles qui reçoivent la solidarité sociale depuis 5 an et demi, reçoivent 1210 \$ mensuellement. C'est toujours pas suffisant pour couvrir les besoins essentiels, mais c'est pas mal mieux que la prestation de base à 690 \$, du moins le temps de la crise. Mais si on se permet de rêver, un revenu qui permettrait à toutes les personnes de couvrir leurs besoins de base aurait de multiples avantages, tant au niveau de la redistribution de la richesse, de la lutte aux changements climatiques que de la reconnaissance du travail invisible.

« Ça, ça s'rai » une réelle solution pour un monde plus juste et équitable. »

NOUVELLES DU MINISTÈRE

INFO-LOI



Par
Renée
Dubeau



Voici la copie d'une lettre que le ministre du *Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale*, monsieur Jean Boulet a envoyé au *Front commun des personnes assistées sociales du Québec*. Elle présente trois mesures visant à faciliter la vie des personnes assistées sociales en temps de pandémie. C'était le strict minimum à faire. Plusieurs parmi vous l'ont déjà reçu par courriel.

« Québec, le 6 mai 2020

Objet : Mesures d'assouplissement liées à la COVID-19 appliquées aux programmes du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Madame Gueorguiev,

Le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois en raison de la COVID-19. Afin de soutenir les personnes qui vivent des situations particulièrement difficiles en raison de la pandémie actuelle, de limiter les déplacements et de favoriser le respect des consignes sanitaires, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a depuis instauré certaines mesures d'assouplissement.

Concrètement, les mesures qui concernent les programmes d'aide financière se traduisent notamment par :

La reconduction des allocations pour contraintes temporaires ou contraintes sévères à l'emploi venant à échéance entre le 1er mars et le 30 juin 2020 jusqu'à nouvel ordre, et ce, sans que la clientèle n'ait à produire une nouvelle attestation médicale;

Le déploiement d'un formulaire de demande d'aide financière en ligne;

La suspension des activités de recouvrement.

Ainsi, en ce qui a trait au recouvrement, pour toutes les personnes débitrices qui bénéficient actuellement d'une aide financière du Ministère, les retenues habituelles seront suspendues sur les prestations du 1er mai, du 1er juin, et du 1er juillet 2020. Quelque 50 000 personnes actives à un programme d'aide financière du Ministère bénéficieront de cette mesure.

De plus, le Ministère a suspendu ses activités de négociation, de suivi d'entente et de prise de procédures judiciaires auprès des personnes débitrices inactives à un programme du Ministère.

Toutes les mesures d'assouplissement seront réévaluées selon les besoins et l'évolution de la situation.

Je vous invite à partager cette information auprès de vos clientèles et partenaires

Si vous pensez avoir droit à ces mesures et que ce n'est pas encore fait, on vous encourage à contacter votre agent.

Un action directe auprès du ministre Boulet

Par le Collectif pour un Québec sans pauvreté

Le Collectif invite les personnes et les groupes à interpeler le ministre Boulet sur ses responsabilités envers les personnes assistées sociales et toutes les autres personnes à faible revenu non admissibles aux récents programmes d'aide. Nous vous invitons à transférer cette image (en bas de page et en pièce jointe pour les envois courriel) au ministre et à lui écrire un petit mot pour lui rappeler ses responsabilités.

Un message vous est proposé : « Monsieur Jean Boulet, je vous rappelle que vous êtes le ministre non seulement du Travail et de l'Emploi, mais aussi de la SOLIDARITÉ SOCIALE! Étrangement, vous semblez avoir oublié ce volet de votre travail depuis le début de la crise de la COVID-19. Comment expliquer autrement que vous n'ayez annoncé AUCUNE AIDE D'URGENCE pour les personnes assistées sociales et toutes les autres personnes à faible revenu non admissibles aux récents programmes d'aide? »

Vous pouvez aussi tout simplement partager ce message du Collectif sur Facebook, ici : <https://www.facebook.com/collectif.quebecsanspauvrete/posts/3012083432190078>

Le courriel du ministre : ministre@mtess.gouv.qc.ca<<mailto:ministre@mtess.gouv.qc.ca>>

Sa page Facebook : <https://www.facebook.com/JeanBouletCAQ/>





POURQUOI PENDANT CES MOMENTS DIFFICILES ON A TOUJOURS DES PRÉJUGÉS

Par Robert Roussel

Bonjour, mon nom est Robert Roussel, j'ai 48 ans, je suis célibataire et je demeure à Montréal.

Je suis sur l'aide sociale depuis 2008 (inapte au travail) mais pour sortir de l'isolement je fais (oups! je faisais) beaucoup de bénévolat et maintenant j'en fais un peu moins à cause des circonstances qu'on vit en ce moment.

Ce que j'aime faire comme bénévolat surtout et ça me donne une grande confiance en moi, c'est de la photo. Mon rêve est de travailler peut-être un jour dans les médias...

J'aurais une question à poser à toutes les personnes qui portent des préjugés envers les personnes assistées sociales : **pourquoi vous pensez que les personnes assistées sociales sont toutes des paresseux, des profiteurs, des voleurs du système ?**

Cette question se répète durant la crise qu'on vit en ce moment. Mais moi, est-ce que je devrais porter un jugement sur toutes les personnes qui ne travaillent pas actuellement mais reçoivent tout de même de l'aide du gouvernement (fédéral ou provincial) ?

Réfléchissez un peu. Imaginez que vous êtes sur l'aide sociale et que vous n'avez pas de travail. Vous êtes malades et vous recevez de l'aide du gouvernement. C'est la même chose qu'on soit ou soit pas en confinement.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Juin

Yves Bédard
Jacques Bégin
Renaud Blais
Yvan Blais
Marie-Ève Duchesne
Richard Duchesne
Raymond-Yves Gariépy
Suzanne Jobidon



Rachel Lacasse
Typhaine Leclerc-Sobry
Jacynthe Lévesque
Stéphanie Michaud
Véronique Salmon
Sabrina St-Laurent
Caroline Tremblay
Paule Thivierge

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Juillet

Vincent Baillargeon
Josée Carré
Marie-Lise Castonguay
Cowboy
Simon Dowse
Danielle Durette



Robert Foisy
Madone Landry
Michel Leclerc
Cot Mathieu
Denise Pichette
Lise Pichette-Lessard
Gaétan Rouleau

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Août

Claude Allard
Hélène Bourque
Serge-Emmanuel Corneau
Renée Dubeau
Carole Guilbeault
Daniel Houde
France Langevin



Christian Loupret
Ann Perreault
Marie-Josée Poitras
Denis Poisson
Serge Roy
Clovis Simard
Bernard St-Onge



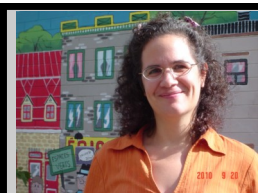
Merci à Étienne, Kasandra et Maxime

Par Véronique Salmon

L'équipe des militantes et des militants de l'ADDS tiennent à remercier Étienne Laforce, Kasandra Boivin et Maxime Girard pour leur apport en tant que stagiaire. Nous avions prévu organiser un 5 à 7 au mois de mai pour souligner leur départ mais malencontreusement, en plus de ne pas avoir pu le réaliser ils et elle ont dû.e.s nous quitter abruptement à cause du confinement obligatoire dû à la pandémie.

Pour toutes ces raisons, nous désirons profiter de cette Riposte pour leur souhaiter bonne chance dans tous leurs projets et les remercier encore une fois pour leur travail et pour avoir choisi l'ADDS comme milieu de stage.



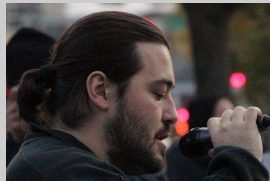


Merci Ginette

Par Véronique Salmon

Malheureusement, Ginette Gratton nous a quittés cet hiver. Elle aura été dans tous les comités, sauf le CO ! Dans les dernières années, elle s'est beaucoup impliquée dans le comité femmes; ce qui l'a amenée à être, pendant quelques années, militante-déléguée au comité femmes du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec*. Elle avait du caractère, mais elle était attachante ! Toujours active ! Toujours militante ! Toujours féministe ! Merci Ginette pour ton engagement et ta présence militante à l'ADDS QM !





PANEL : LE REVENU DE BASE « QU'OSSÉ ÇA DONNE? »

Par Simon Pouliot

Dans le cadre de la 47^e semaine de la dignité des personnes assistées sociales, le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* a organisé un panel. C'est quoi un panel vous demandez-vous ? C'est quand on invite des personnes à discuter sur un sujet précis dans le but de creuser une question.

Celui-ci, en lien avec notre revendication nationale « un revenu de base c'est bien, mais pour tout le monde c'est mieux », traite de revenu de base justement. Si les libéraux ont nommé la catégorie de la « solidarité sociale 66\72 » revenu de base dans le dernier plan de lutte à la pauvreté, il n'est pas très difficile de voir qu'il s'agit en fait d'une mesure qui touche très peu de personnes. Contrairement à cette fourberie, les invité.e.s ont discuté de projets réels et imaginés de revenu qui pourraient contrer la pauvreté et améliorer notre société de toutes sortes de façon.

Les personnes qui ont accepté de participer au panel étaient les suivantes :

Martin Zibeu; actuel prestataire d'un revenu de base en Gaspésie en lien avec l'Alliance Revenu de Base Région Est.

Maxime Boucher; militant salarié au Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec (GRFPQ).

Marie-Pierre Boucher; sociologue critique et professeure au département de relation industrielle à l'Université du Québec en Outaouais, et membre du Groupe de recherche interuniversitaire et interdisciplinaire sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale (GIREPS).

À tour de rôle, les trois panelistes ont répondu aux questions suivantes : 1) Pouvez-vous nous expliquer votre vision du Revenu de base et qu'est-ce que cela changerait. 2) Quelle est la pertinence d'un revenu de base dans un contexte de crise. 3) Que répondez-vous aux personnes qui disent que la société ne fonctionnerait plus avec un revenu base.

Les échanges étaient très riches de par la diversité des expériences. Les aspects théoriques amenés par les lectures et travaux de certain.e.s étaient corroborés par leurs propres expérimentations de revenu de base. Il était particulièrement intéressant d'entendre Martin nous décrire les impacts directs que le revenu de base apportait dans sa vie. Les analyses théoriques étaient aussi très étoffées puisque les panélistes nommaient diverses expériences et recherches concernant le revenu de base. Marie Pierre, a siégée sur plusieurs comités qui se sont penchés spécifiquement sur la question du revenu de base. Pour sa part, Maxime, présentait la proposition de Revenu social universel garanti du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec*. Cette forme de revenu de base a été élaboré il y a de cela quelques années et rassemble une panoplie de changements structuraux que la société nécessiteraient pour enrayer la pauvreté et faire du monde un endroit plus égalitaire.

En bref, ce fut un excellent 5 à 7 et je vous encourage fortement à l'écouter ! il est disponible sur notre site internet au :

<http://www.addsqm.org/panel-sur-le-revenu-de-base-pour-la-47e-semaine-de-la-dignite-des-personnes-assistees-sociales/>



COVID-19: LES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES ABANDONNÉES À LEUR SORT PAR LE GOUVERNEMENT

Par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec et le Collectif pour un Québec sans pauvreté

Le 1er juin, le *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* et le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* ont envoyé un communiqué de presse exigeant un soutien financier adéquat aux personnes assistées sociales, pour qu'elles puissent elles aussi traverser la pandémie avec le moins de heurts possible.

1er juin 2020, communiqué conjoint

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté et le Front commun des personnes assistées sociales du Québec veulent savoir pourquoi le gouvernement québécois a choisi d'abandonner les personnes assistées sociales à leur sort. Celles-ci ont été durement affectées par la crise de la COVID-19 et il est incompréhensible que le gouvernement refuse de leur accorder une aide d'urgence.

« Nous ne savons plus quoi répondre à toutes ces personnes souvent désespérées qui nous contactent chaque jour et cherchent vers qui se tourner pour trouver un peu d'aide, affirme la porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ), Irina Gueorguiev. La plupart des personnes font face à des dépenses supplémentaires. Il suffit de penser au prix de certaines denrées alimentaires qui a augmenté, et aux produits de format économique, de marque maison ou en vrac qui sont moins disponibles en raison de la plus forte demande. »

« Aussi, à cause des directives gouvernementales, il est plus difficile de compter sur le soutien des proches ou de travailler un peu pour gagner une partie des 200 \$ mensuels permis. Sans compter que les ressources communautaires œuvrant auprès des personnes en situation de pauvreté sont plus sollicitées que jamais et que certaines sont même fermées. »

« Quand on n'a aucune marge de manœuvre financière, comme c'est le cas des personnes assistées sociales, tout imprévu est source de stress et peut entraîner de graves impacts sur la santé. Et il ne faut pas oublier la détresse psychologique vécue par les personnes alors qu'elles sont ignorées par le gouvernement et font en plus face, maintenant plus que jamais, à de violents préjugés. Une fois de plus, c'est leur droit même de vivre dans la dignité qui est bafoué. »

Suite page 12

Un ministre qui ne s'acquitte pas de ses responsabilités

Le porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté, Serge Petitclerc, précise qu'une personne seule avec des contraintes sévères à l'emploi reçoit 1 088 \$ par mois alors qu'une personne jugée sans contraintes touche 690 \$ par mois, à peine de quoi couvrir la moitié des besoins fondamentaux. « Ces montants sont insuffisants pour bien vivre au Québec en temps normal. Imaginez en temps de crise! Ce n'est pas pour rien que le gouvernement canadien a fixé la Prestation canadienne d'urgence à 2000 \$ par mois, un montant que plusieurs jugent d'ailleurs insuffisant. »

« Dès le début de la crise, nous avons alerté le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet. Il est parfaitement au courant de la situation. Pourtant, il refuse obstinément d'accorder une aide d'urgence aux personnes assistées sociales. C'est comme s'il avait décidé d'abandonner à leur sort les personnes les plus mal prises de la société. On dirait qu'il a oublié ses responsabilités de ministre de la Solidarité sociale pour se concentrer uniquement sur les secteurs du travail et de l'emploi. »

Une aide urgente est nécessaire

Depuis le début de la crise, le FCPASQ demande que le gouvernement du Québec s'engage minimalement à remettre à l'ensemble des prestataires d'aide de dernier recours une prestation spéciale pour porter le montant de leur prestation mensuelle à 1210 \$, soit l'équivalent du montant du Programme de revenu de base. De plus, le crédit d'impôt pour solidarité doit être bonifié le plus rapidement possible. Cette bonification devrait être calculée au minimum selon les barèmes de l'augmentation du crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS) versé par le gouvernement fédéral.

Pour sa part, le Collectif pour un Québec sans pauvreté réclame depuis le 27 mars une aide d'urgence pour les personnes assistées sociales mais aussi pour toutes les personnes qui ne sont pas admissibles aux programmes d'aide récemment mis sur pied par les gouvernements canadien et québécois. Les trois partis d'opposition et une trentaine d'organisations nationales ont appuyé son appel à verser cette aide d'urgence en utilisant le crédit d'impôt pour solidarité.





NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon

Comme vous devez vous en douter, à la mi-mars nous avons dû annuler toutes les activités de rassemblements (rencontres, ADAS, etc) à cause de la pandémie.

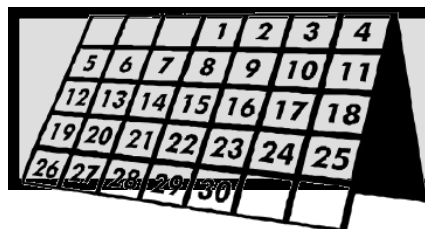
Nous avons fait du télé-travail. Tous les matins, et par la suite plusieurs fois par semaine, les trois salarié.e.s se sont rencontré.e.s par Messenger pour planifier le travail. Et les rencontres du Comité organisateur (CO) ont eu lieu régulièrement. Les téléphones et les courriels pour répondre aux questions des personnes assistées sociales a continué. Ce service n'a jamais arrêté.

Dès le début, nous avons commencé à faire des pressions auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale afin que les personnes assistées sociales aient droit, comme l'ensemble des citoyens et des citoyennes à des compensations financières. Pour se faire, nous avons envoyé une lettre à monsieur François Legault pour lui demander des mesures d'allègement pour les personnes assistées sociales. Le Front commun en a aussi envoyé. Ensuite, l'ADDS QM a fait circuler une pétition pour demander 2 000\$ par personne et exiger d'autres mesures. Entre temps, des entretiens téléphoniques avec l'attaché du ministre ont été faits. L'ADDS QM a été dans les premiers à sortir sur les questions d'aide-sociale. Le surlendemain de la sortie du ministre Justin Trudeau sur le 2 000\$, les groupes de Québec ont fait signer une lettre exigeant des mesures pour les personnes à l'aide sociale, et plus de 80 organismes ont appuyé ces demandes. Ensuite, avec le FCPASQ nous avons continué à faire des pressions pour que ces mesures soient appliquées. Nous avons envoyé aux député.e.s de la région de Québec la lettre produite par Brôme-Missisquoi.

Lorsque c'était nécessaire, nous avons envoyé par courriel aux membres des informations sur la situation.

Toutes les semaines, des rencontres par Skype et par Zoom avec les groupes du FCPASQ ont eu lieu. Pendant la semaine de la dignité, une campagne de téléphones rouges, d'envois courriels et de fax au ministre Jean Boulet a été organisée. Une rencontre festive pour la dignité a eu lieu par Zoom avec les militant.e.s des groupes de Québec (Rose du Nord et l'ADDS RS). La semaine de la dignité s'est terminée par un 5 à 7 national sur Zoom avec un panel sur le revenu de base (voir l'article à la page 10).

Prochainement, l'ADDS QM va participer à une délégation du FCPASQ pour une rencontre avec le Ministre de la solidarité sociale. Cette délégation va réaffirmer l'importance d'une hausse du revenu des personnes assistées sociales durant la pandémie.



CALENDRIER

ÉTÉ 2020

Il est fort probable que l'Assemblée générale annuelle de l'ADDS QM ait lieu à la fin du mois d'août. Exceptionnellement, cette assemblée va regrouper l'AGA et l'AGO. Idéalement, nous aimerions la faire en personne, mais il y a de forte chance qu'elle ait lieu par Zoom ou Skype. Nous suivrons les consignes du gouvernement québécois. Peu importe la forme, nous vous enverrons l'invitation en bonne et due forme par courrier et courriel avec les explications.

N'oubliez pas que c'est le temps du renouvellement annuel de votre membership !

Si durant l'été il y a des nouvelles majeures qui concernent les personnes assistées sociales, on essaiera de vous les envoyer par un ADDS en bref spécial.

Nous vous souhaitons de passer un bel été !



↓ **Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le *Dépannage téléphonique* au 525-4983.**